

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 337S-CX-1445

concernant un avis au recteur concernant le projet du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour l'exercice financier 2010-2011

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-septième réunion (spéciale) tenue le lundi 17 mai 2010 à 10 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la présentation relative au projet de budget de fonctionnement pour l'exercice 2010-2011 et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** le projet de loi numéro 100 intitulé « Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette »;

**ATTENDU** la lettre de la ministre Michelle Courchesne adressée le 12 mai 2010 aux présidences des conseils d'administration des établissements d'enseignement universitaire, concernant la mise en œuvre du budget provincial et les mesures qui vont affecter les universités pour les prochaines années;

**ATTENDU** la recommandation du recteur, président du comité du budget, et celle du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au recteur afin que le budget du fonds de fonctionnement pour l'année 2010-2011 soit déposé au conseil d'administration pour adoption;

**DE RECOMMANDER** au conseil de reporter l'adoption du plan des effectifs 2010-2011;

**DE RECOMMANDER** au conseil de mandater le recteur afin que soient mises en place les mesures de sauvegarde requises aux fins d'assurer le respect des prescriptions légales prévues au projet de loi numéro 100.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 337S-CX-1446

concernant un avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-septième réunion (spéciale) tenue le lundi 17 mai 2010 à 10 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée des gouverneurs par laquelle ont été déterminées les enveloppes budgétaires disponibles pour les immobilisations 2010-2011;

**ATTENDU** le processus de préparation budgétaire;

**ATTENDU** la présentation et les explications du recteur et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au recteur afin que le budget d'investissement pour l'année 2010-2011, tel que réparti dans les enveloppes suivantes :

- |   |  |              |
|---|--|--------------|
| • | Maintien des actifs                        | 1 183 000 \$ |
| • | Enveloppe de rattrapage Bâtiment           | 406 000 \$   |
| • | Développement des systèmes d'information   | 294 000 \$   |
| • | Résorption du déficit d'entretien accumulé | 588 000 \$   |

soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 337S-CX-1447**

concernant l'appui au projet de Mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire des Laurentides

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-septième réunion (spéciale) tenue le lundi 17 mai 2010 à 10 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la demande présentée dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse du Forum jeunesse Laurentides pour le projet « Mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire des Laurentides »;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPUYER** la réalisation et d'accepter la responsabilité de la gestion du projet de Mobilité durable des étudiants de niveau postsecondaire des Laurentides;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, les documents officiels requis pour la réalisation de ce projet.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général